



# UN NOUVEAU DISPOSITIF POUR SOULAGER LES ACOUPHÈNES

Un laboratoire américain a mis au point une solution pour modérer ces sons parasites.  
Son nom : Xino Tinnitus. *Par Élise Chevillard*

**E**n France, près de 6 millions de personnes souffrent d'acouphènes. Sifflement pour les uns, bourdonnement pour les autres, l'acouphène se caractérise par un bruit persistant dans l'oreille, perçu en l'absence de son extérieur. Face à ce problème de santé publique, Starkey, leader américain de la technologie auditive, a lancé un dispositif baptisé Xino Tinnitus. « Xino est une aide auditive, combinée à un générateur de bruit, qui se destine surtout à des patients atteints à la fois d'une surdité et d'un acouphène invalidant. Même si les personnes qui souffrent simplement d'acouphènes peuvent aussi en bénéficier », explique le Dr Paul Viudez, audioprothésiste.

## Une thérapie sonore sur mesure

Invisible, ce petit micro se glisse dans l'oreille au quotidien, afin d'atténuer les acouphènes, jusqu'à les faire oublier en « détournant l'attention » du cerveau. Son innovation ? La thérapie sonore. Dans un premier temps, l'audioprothésiste détermine le type d'acouphènes dont souffre le patient à l'aide d'un questionnaire. Grâce à un logiciel d'adaptation, il personnalise ensuite le petit appareil, afin de créer un stimulus sonore sur mesure.

## Flexible et personnalisable

« Xino s'appuie sur l'envoi d'un bruit blanc, combiné ou pas à une amplification en cas de surdité », explique le Dr Paul Viudez. Ce « bruit blanc » est en fait un son très faible, dit de confort, qui peut être modulé selon les préférences du patient, via un outil de réglage par simple pression du doigt. « Plusieurs programmes sont possibles pour que le patient ajuste à sa convenance le bruit thérapeutique. » Résultat : le cerveau ne se focalise plus sur le son des acouphènes. Les résultats obtenus sont enthousiasmants. « Environ 80 % des patients notent une amélioration après quelques mois », note le Dr Paul Viudez.

## SOU MIS À PRESCRIPTION MÉDICALE

La délivrance et l'adaptation d'un appareil auditif sont du ressort de l'audioprothésiste. Si vous souffrez d'acouphènes, il faut d'abord consulter un médecin ORL qui effectuera un diagnostic et tous les examens nécessaires avant de vous orienter vers un audioprothésiste. Le prix du dispositif Xino varie en fonction du réglage à faire sur l'appareil (de 1 500 à 1 900 €). Comme toute prothèse auditive, Xino est remboursé sur la base de 199,71 € à 100 %. Les mutuelles peuvent apporter un complément.